

COMPTE RENDU DE REUNION - année scolaire 2021/2022

Conseil de cycle I Conseil de cycle II Conseil de cycle III
Conseil de maîtres XConseil d'école



Commune : Monterfil
Ecole : Du Rocher

Date : mardi 19 octobre 2021

Horaires : 18h00

Membres présents	
Nom et Prénom	Qualité
Mme Nogues	Adjointe maire
Mr Le Fay	Professeur des écoles
Mme Le Gagne Lemou	Professeur des écoles
Mme Jaffré	Professeur des écoles
Mme Dupont	Professeur des écoles
M HOCHET	Représentant des parents d'élèves
M. FONTAINE	Représentant des parents d'élèves
M ROUXEL	Représentant des parents d'élèves
M. MOYSAN	Représentant des parents d'élèves
Mme DELAUNAY	Représentante des parents d'élèves
M. GALLAND	Représentant des parents d'élèves

Membres excusés
Mme MARSÀ (IEN de circonscription)
Mr Duault, Maire de Monterfil
Mme Gaël Chêne

Membres absents

Objet de travail / Points développés:

1. Bilan de la rentrée (équipe, effectifs, organisation, élections).
2. Règlement intérieur et charte de la laïcité.
3. Communication
4. Sécurité : compte rendu du Plan Particulier de Mise en sécurité (PPMS) et de l'exercice incendie.
5. Le projet d'école.
6. Les projets pédagogiques.
7. Bilan financier OCCE.
8. Fonctionnement école.
9. Questions de parents.
 - questions relatives à l'école.
 - questions relatives au service périscolaire.

Compte rendu : décisions prises / suite à donner

1. Bilan de la rentrée (équipe, effectifs, organisation, élections).

Effectif élèves : 111 → 110 à la rentrée de septembre / 111 en janvier (+4)

Répartition par niveau de classe :

TPS : 4/ PS : 10 / MS : 19 / GS : 14/ CP: 6 / CE1 : 16/ CE2: 13/ CM1: 10/ CM2 : 20

Constats :

⇒ Légère augmentation des effectifs par rapport à l'année précédente et bien que qu'en général on observe une baisse depuis 4 ans.

L'école a changé de circonscription et a basculé sur la circonscription de Montfort sur Meu, dont **Madame Marsa est l'Inspectrice.**

Pour cette rentrée l'équipe enseignante a réfléchi sur la répartition des classes pour pouvoir accueillir plus d'élèves notamment en classe de maternelle tout en respectant le bien-être de l'élève au sein de l'école et dans son parcours scolaire. Ces deux derniers points sont importants afin que les enfants soient dans les meilleures conditions d'apprentissages et donc de réussite scolaire.

En fin d'année scolaire (période 5) , la volonté de l'équipe est de pouvoir accueillir les futurs PS sur des temps d'accueils adaptés dans la mesure du possible.

Équipe pédagogique de l'école

ATSEM → Noelline Hochard et Armande Mahé.

AESH → 1 personnel AESH accompagnent les élèves en besoin.

ENSEIGNANTS → L'équipe reste la même. La journée de décharge de Mme Leroux pour la direction de l'école est le vendredi.

M. Le Fay sera en congé de formation de janvier à juin 2022. Cette communication a été faite en début d'année scolaire auprès des familles.

Élections des représentants des parents d'élèves :

taux de participation 63,46 % . Le taux est en légère hausse.

Une liste de 8 candidats élue pour cette année scolaire.

2. Règlement intérieur et charte de la laïcité.

Modifications apportées :

4.4 – Dispositions particulières.

Avenant COVID-19.

Interdiction des téléphones portables et des montres connectées pour tous les élèves dans l'enceinte de l'école.

Rappel : les absences des élèves doivent être communiquées à l'enseignant concerné (laisser un message sur le répondeur si personne ne répond).

Les représentants de parents d'élèves demandent s'il est nécessaire de prévenir si l'enfant va à la garderie au dernier moment et que cela n'est pas prévu.

Réponse apportée : il vaut mieux prévenir l'enseignant si les enfants vont à la garderie si ce n'était pas initialement prévu.

Tous les élèves sont conduits à la garderie en cas de doute sur la venue des parents pour venir les chercher. L'objectif est que les élèves soient en sécurité quelque soit la situation. Mme Leroux explique aux familles que cette conduite est tenue pour tous les élèves de l'école quelque soit le niveau de classe.

⇒ Le règlement est adopté par les membres du conseil d'école.

Il sera par la suite communiqué aux familles et aux élèves de l'école.

3. Communication

CODE COULEUR CAHIER DE LIAISON

L'année précédente un code communication couleur a été proposé par l'équipe enseignante. Retour des partenaires depuis sa mise en place : Le code couleurs satisfait les parents et les membres du conseil.

PANNEAU D' AFFICHAGE

Afin que les parents puissent lire de manière plus aisée les informations sur la panneau d'affichage actuel, les représentants de parents d'élèves et les enseignants de l'école demandent s'il est possible de déplacer les panneaux actuels sur le devant de l'école pour ne pas être bloqué par le portail fermé.

Réponse mairie : la mairie est favorable néanmoins, il existe des réglementations concernant les affichages sur la voie publique. Il faut donc attendre les informations qui concernent cette réglementation pour procéder à tout changement. Un bilan sera fait au prochain conseil d'école.

Les représentants de parents d'élèves informent que le code couleur est aussi appliqué sur les boîtes aux lettres situées devant l'école.

Rappel de Mme Leroux sur la communication des directives émises par l'éducation nationale: même si certaines informations transitent pas les médias, la directrice de l'école doit attendre une information officielle écrite de sa hiérarchie pour la communiquer par la suite aux familles si cela est nécessaire ou demandé.

A signaler :

- Problème d'adresse postale pour les factures « convivio ». Ce problème a été signalé à la mairie. Mme Nogues en prend note.
- Les retours pour l'APE : il est demandé que les parents les déposent directement dans la boîte aux lettres de l'APE pour éviter les papiers volants, les oublis.

4. Sécurité : compte rendu du Plan Particulier de Mise en sécurité (PPMS) et de l'exercice incendie.

Mme Leroux et l'équipe enseignante explicitent le nombre d'exercice de sécurité à faire durant l'année scolaire et la différence entre le PPMS attentat -intrusion et le PPMS risques majeurs.

Exercice PPMS-attentat intrusion.

→ PPMS mis à jour comme chaque année.

→ Exercice du 18/10/2021 : préparation en amont par l'équipe enseignante et communiqué aux familles. L'exercice s'est bien déroulé. La classe de maternelle n'a pas perçu le signal d'alerte. Le responsable sécurité des écoles a proposé une base talkies-walkies.

Proposition des représentants de parents d'élèves : talkies-walkies risquent d'être non adaptés car on capte des signaux extérieurs qui viennent parasiter l'information. Un système de sonnettes entre classes est proposé.

=> L'équipe enseignante et Mme Nogues note cette solution.

Mme Leroux informe la mairie qu'il existe des subventions pour un équipement cadré au niveau national par la préfecture. Information donnée lors de la visite des référents sécurité.

→ Les points forts et les axes d'améliorations sont communiqués à l'oral par l'équipe enseignante, tout comme les points abordés relatif à ce PPMS restent très généraux pour des questions de sécurité.

Exercice incendie s'est déroulé le 17/09/2021 : tout s'est bien déroulé Il était programmé. Les élèves ont bien entendu le signal et ont bien identifié le point de rassemblement (dans la cour). Le prochain exercice se fera de manière inopinée pour s'assurer que le signal soit bien perçu en particulier pour la classe de maternelle, et pour entraîner les élèves à réagir sans être prévenus.
pas de stress et temps de réaction assez court.

Pour information : un diagnostique sécurité sera demandé au cours de l'année scolaire. Il est valable 3 ans.

5. Le projet d'école.

Un nouveau projet d'école a été adopté lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire 2020-2021.

Deux enjeux sont retenus par l'équipe enseignante. Présentation des actions et des objectifs qui seront mis en œuvre cette année scolaire.

ENJEU 1 : la liberté en cultivant le sens des équités.

Objectif 1 : viser l'excellence : faire progresser les élèves à besoins au sein d'une organisation collective.

→ Travail autour d'un album commun pour tous les niveaux sur les émotions.

→ Construction d'un codage couleur pour la nature des mots.

Objectif 2 : développer des attitudes et des actions citoyennes au sein de l'école.

→ **partenaires (mairie, représentants de parents, APE) : thématique et organisation**

⇒ l'objectif est de travailler sur une thématique à l'école en lien avec les programmes scolaires et de prolonger ce travail initié en classe en sensibilisant les familles par des actions hors temps scolaire.

L'équipe enseignante a pour volonté de travailler en collaboration avec les familles et en particulier avec les représentants des parents d'élèves pour organiser ces temps à destination des parents en partenariat avec des associations locales (exemple : fake news/hygiène /sommeil/sports)

Représentants de parents d'élèves : pour la journée des bénévoles, peut-on essayer de mobiliser les élèves ?

L'objectif qu'au prochain conseil d'école une thématique soit retenue pour organiser la mise en œuvre pédagogique au sein des classes et l'action permettant de prolonger le travail auprès des familles de l'école.

→ **élection des éco-délégués**

⇒ élection prévues au premier trimestre. (jour de décharge)

Demande de label de développement durable : en attente de réponse. Un mail a été envoyé début septembre à Mr Lucas, conseiller départemental du développement durable. Les dossiers sont en cours d'examen pour faire valoir le label. Mme Leroux précise que les actions prévues seront tout de même menées au sein de l'école. Exemple : Défi écosystème dans la classe de Mme Leroux, utilisation du jardin pédagogique pas à pas, tri des déchets dans les classes,....

Les parents d'élèves disent qu'on peut solliciter leur aide pour le jardin.

Représentants de parents d'élèves questionnent la commune sur une éventuelle demande de devis pour que les lavabos remplissent les chasses d'eau des toilettes. Quelle faisabilité ? Mme Nogues prend note de la questions.

Mairie : Mme Nogues informe que des panneaux sur la biodiversité vont arriver dans le bourg de novembre à décembre.

→ **Maison de tous les dangers**

⇒ janvier ou février.

Action menée par Groupama, il n'y a aucune promotion publicitaire. Installation dans le gymnase avec mise en situation de pièces réelles. Cette maison reviendra 2 fois dans le cursus à l'école. Intervention d'un sapeur pompier. L'équipe enseignante sollicitera sûrement un accompagnement de la part des parents pour faire des petits groupes et les sensibiliser également.

Questionnement du conseil : Pourquoi ne pas faire le lien avec le point 1 (Envisager des actions communes entre partenaires de l'école...) : laisser la maison sur place le soir pour que les parents puissent visiter la maison. ⇒ à envisager dans un futur proche.

→ **CM2 : prévention routière.**

22 novembre : permis vélos (tous les 2 ans). L'année suivante sera le permis piéton.

ENJEU 2 : l'égalité soutenant toutes les perspectives.

→ projet en lien avec la médiathèque

Actuellement les élèves de CE2-CM2 travaillent sur les fake-news.

Les élèves de CP-CE1 et CM2 sur l'exposition des papillons diurnes.

Les élèves de maternelle au CE1 : les métiers (jardinier...)

→ cycle gouren (lutte bretonne)

Prévu en période 5 : de la PS en CM2

→ sortie scolaire hors communauté de commune est prévue à la journée. Les sorties scolaires étant chères, il faudra mobiliser tous les partenaires: mairie, APE, OCCE.

6. Les projets pédagogiques.

Hormis les projets pédagogiques propre à chaque classe qui ont été présenté lors des réunions de rentrée, les projets pédagogiques sont les suivants :

- tout au long l'année scolaire : le tour du monde.

- période 1 : la semaine du goût et la photo de classe dans le respect du nouveau protocole sanitaire.

Représentants de parents d'élèves : Certains parents ne reçoivent pas les mails venant de l'école à partir du serveur de l'Éducation Nationale lors des envois groupés alors qu'ils sont dans le listing de diffusion. Mme Leroux en prend note et va voir avec la plateforme de la boîte mail.

- Période 2 : spectacle le 26 novembre à la Bétangeais et sortie scolaire au Musée des Beaux Arts pour les classes de maternelle (14/12).

- Période 3 : maison de tous les dangers.

- Période 4 et 5 : cycle piscine → Mme Leroux rappelle les nouvelles dates de passage des agréments parents et explique que l'agrément parent est valable à vie, les parents d'élèves non concernés peuvent aussi demander à accompagner les classes. Cycle gouren. Sortie scolaire pour toute l'école prévue.

- Projet musique (Triolet 24) : 20H00 pour 3 classes sur 7 semaines

Histoires de chœur.

-En raison de la pandémie COVID-19. L'équipe enseignante adaptera la mise en œuvre des projets au plus près de la situation sanitaire et des contraintes qu'elle nous impose. Pour cette raison, il est parfois difficile de planifier et de présenter des projets qui ne sont pas sûrs d'aboutir ou de voir la jour. Néanmoins, toute l'équipe informera les familles des projets naissants , initiés afin de maintenir le lien école-famille.

Projet école-collège de Montfort

-Jeudi 13 janvier 2022 : accueil des CM2 par les 6 ème (pièce de théâtre), 1 heure de cours, self et visite de collège de 9H00 à 15H00.

-Présentation aux parents le 3 février 2022: Les parents demandent à ce qu'il y ait une formation Pronote. Il s'agira d'une présentation en distanciel. S'informer des besoins informatiques des parents.

-Portes ouvertes : 22 février 2022

7. Bilan financier OCCE.

L'OCCE permet de participer financièrement aux sorties, projets nécessitant un coût, d'acheter du petit matériel pour les classes si besoin, de pouvoir participer à des projets mis en œuvre par l'OCCE départementale et de couvrir les élèves en cas de sortie scolaire afin que tous puissent participer à ces temps d'apprentissages en dehors des murs de l'école.

Bilan : 1710,18 euros

Prix des incorruptibles, petits matériels, recette...

Le mot serait à retravailler pour informer avec des exemples pour éclairer les parents sur l'utilité d'avoir ce compte bancaire.

8. Fonctionnement école.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les travaux effectués en début d'année scolaire et des interventions rapides du service technique communal lorsqu'il a besoin.

L'équipe remercie l'agent technique de la commune qui répond toujours présent dans le quotidien.

Lors du dernier conseil d'école la création de toilettes adaptés pour les plus petits a été accepté par la commune. Les travaux doivent commencer lors des vacances d'automne. Date attendue pour la fin des travaux : 8 novembre 2021

Date du début des travaux : pas de date communiquée par la mairie. Mme Nogues informe que la commune a eu le plombier au téléphone qui doit leur faire un retour sur leur date d'intervention.

Informatique :

– Entretien des pc + réglage vidéoprojecteurs (calibrage et son) + demandé en juillet à la société Tertronic non fait/ incomplet.

L'équipe enseignante demande s'il est possible qu'un document écrit puisse être transmis comme un compte-rendu pour savoir les interventions car l'informatique n'est pas son domaine et cela peut aussi permettre de savoir si l'intervention a fonctionné ou ne pas doubler une demande.

– Remplacement pc à prévoir : toutes les classes + sauf classe CE2- CM1. 2 par ans seraient à envisager.

– Photocopieur : des traces fréquentes sur les copies et le toner n'est pas remplacé par anticipation comme convenu. L'école doit appeler régulièrement l'ASI, société qui s'occupe du photocopieur. La configuration des priorités pour les copies n'est pas faite également. A 30 %, une alerte doit être déclenchée pour ne pas être en rupture. Or, cela n'est pas le cas... Or cette prestation est payante...

La question de remplacer le photocopieur est évoquée.

Mme Nogues va voir avec le prestataire pour essayer de régler le problème.

– Des travaux ont été entrepris : humidité, étagères, meubles d'accueil des boîtes de rangement des habits de maternelle.

Mme Legagne Lemou demande un tapis plus grand pour sa classe afin d'éviter de trop salir le couloir et éviter que ses élèves glissent lors des jours de pluie.

9. Questions de parents.

Question pour l'école

- La création d'un banc coloré dans la cour de récréation, permettant à un élève seul de s'y asseoir et par là même de signifier sa volonté de trouver un ou une partenaire de jeux.

Réponse : *ce projet est prévu dans la classe de Mme Leroux cette année dans le cadre des enseignements en EMC.*

- Un échéancier plus précis de l'agrandissement de la cantine / garderie.

Réponse de la mairie : Une étude architecturale a été faite avec demande de subvention. Agrandir le local garderie et celui de la cantine pour améliorer la qualité et le confort des élèves. Un premier appel d'offres a été demandé avec aucune réponse. Un deuxième appel a été lancé et est en attente.

La volonté de la mairie est de se faire sous leur mandature. Les parents seront associés à cette réflexion. Pas d'échéancier plus précis mais en tête de liste des priorités de la municipalité.

10. Commission cantine : Société Convivio présente à cette commission.

Suite la demande de disponibilité du cuisinier de la commune il y a eu une seule candidature de cuisinier reçue mais qui ne correspondait pas aux besoins.

Satisfaction de la mairie.

La mairie rencontre des problèmes de recrutement d'encadrants pour encadrer les très jeunes enfants pas encore totalement autonomes. Toujours en recherche d'encadrants en temps partiel (1H45 tous les jours).

Des temps d'animation sont proposés par la société convivio tout au long de l'année.

Le repas de Noël : le jeudi 16/12 à la salle de la Bétangeais. Des parents accompagnants seront recherchés. Le Père Noël sera présent.

Question des parents :

- Convivio proposera t-il du tout bio tous les jours ? Réponse de Mme Nogues : ce n'est pas prévu...
- Menu végétarien : cela pourrait-il être plus systématique ? Réponse de Mme Nogues : Pas prévu, mais 1 par semaine comme prévu par la loi.

Mme Delaunay informe que les parents concernés par des dossiers MDPH peuvent la contacter pour conseils, soutien. Tous le conseil la remercie pour cette initiative.

Mme Leroux remercie les membres du conseil pour leur participation, les échanges et clôture ce premier conseil d'école à 20H30.